

**CONSIGNES EN CAS D'ALERTE
ORANGE PAR METEO FRANCE**

Nice, le 5 Février 2018

- 1- Le personnel administratif du conservatoire prend acte de l'Alerte Orange
- 2- La prise de décision pour maintenir ou non les cours est prise en concertation entre les professeurs et la direction, tenant compte du fait que les 23 centres du conservatoire (suivant la nature de l'alerte) ne sont pas exposés de la même façon. En cas de décision préfectorale de fermer l'ensemble des établissements scolaires tous les cours sans exception du conservatoire seront annulés.
- 3- Même si une décision actée par la direction a été prise en concertation avec un professeur pour maintenir un cours, ce professeur ne devra prendre aucun risque, quitte à rebrousser chemin sur la route si la situation sur le terrain connaissait une aggravation.
- 4- Chaque professeur, dans la mesure du possible, prévient ses élèves en cas d'annulation de son cours.
- 5- Dans la mesure du possible également, les cours seront rattrapés.
- 6- Une information générale aux parents d'élèves sera diffusée en début d'année scolaire précisant qu'en cas d'alerte météorologique élevée et pour ne pas mettre en danger les professeurs les cours pourront être annulés le jour même.

Alain JOUTARD
Directeur